

Sur la déclaration à Moi faite par le sieur Jean Baptiste Auray, âgé de quarante neuf ans, profession de Commissaire, domicilié à la Garde, qui a dit être présent au décès de la défunte, et par le sieur Jean Baptiste Coulomb, âgé de cinquante trois ans, profession de cultivateur, domicilié à la Garde, qui a dit être voisin de la défunte; et ont les déclarans été et sont demeurés

Constaté, suivant la loi, par Meir Laurent Augustin Agarras, Maire de la Commune de la Garde, remplissant les fonctions d'officier public; et l'acte du présent acte a été donné aux déclarans, après avoir vérifié le décès enregistré au présent numéro.

Agarras

N° 70

Mairie de la Garde

Coron J. B. de Coulomb

Le trente un Décembre, an Mil huit cent trente trois, à quatre heures du soir, acte de décès de Louis Bonnaud, ici le jour d'hui à neuf heures du matin, profession de propriétaire, âgé de quatre vingt ans, né à Brignoles département du var, domicilié à la Garde, fils de feu Mathieu Bonnaud et de feu Madeleine Ventre; veuf de Helene Reboul.

Sur la déclaration à Moi faite par le sieur Jean Baptiste Auray, âgé de quarante neuf ans, profession de Commissaire, domicilié à la Garde, qui a dit être présent au décès du défunt, et par le sieur Jean Baptiste Camille Masson, âgé de vingt sept ans, profession de serrurier, domicilié à la Garde, qui a dit être voisin du défunt; et ont les déclarans été et sont demeurés

Constaté, suivant la loi, par Meir Laurent Augustin Agarras, Maire de la Commune de la Garde, remplissant les fonctions d'officier public; et l'acte du présent acte a été donné aux déclarans, après avoir vérifié le décès enregistré au présent numéro.

Agarras

Clos et arrêté par nous Laurent Augustin Agarras, officier public de l'état civil de la Commune de la Garde, pour l'année 1833, le jour d'hui 1<sup>er</sup> Janvier 1834, le présent Pontenay Sixante dix acte.

Agarras